3F peut-elle m’aider à financer l’achat d’un de ses logements sociaux ?

Non.
Le financement de votre achat immobilier est indépendant de la vente du logement par 3F.

Si vous avez besoin d’un **prêt**, vous devez vous adresser à des établissements financiers.

Nous pouvons néanmoins vous aider.

Notre actionnaire **Action Logement** propose en effet un service gratuit de conseil en financement. Il vous permet notamment :

- d’effectuer des simulations de remboursement de prêt ;
- d’établir des contacts privilégiés avec des banques et des **organismes de financement spécialisés** ;
- de bénéficier d’un accompagnement complet durant vos démarches.

Les équipes chargées de commercialiser nos logements peuvent aussi vous conseiller pour le montage de votre **plan de financement**.